

DE LA COMMUNE DE **ROSOY (OISE)**

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2022

Délibération
2022_04FL

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 1^{er} avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LAFITTE Gérard, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, KURZER Sandra,
MANZANARES Elisabeth, PILLOUX Nathalie,

Messieurs : CHOUTEAU Frédéric, DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky,
LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic,

Etaient absents excusés :

Mesdames CHAPLY Isabelle et PANNIER Annie

Messieurs : GUERY Vincent et LAVRILLOUX Pascal

Nombre de membres en
exercice :

14

Nombre de membres
présents

10

Nombre de votants :

10

Date de convocation :

25 mars 2022

Date d'affichage :

25 mars 2022

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet de la Délibération :

**Compte de gestion
2021**

Et ont signé sur le registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Gérard LAFITTE